

Assistance Digitale à Domicile (ADD)



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Constats

La population vieillit

La voie privilégiée est le maintien à domicile
(souhait des personnes âgées, trop peu de place dans les
maisons de repos et tarifs élevés)

Important de sécuriser les personnes
en perte d'autonomie



Téléassistance classique



Besoin d'aide, je presse sur le bouton

Je rentre en contact vocal avec un téléopérateur qui a toutes mes coordonnées à l'écran

Mes proches et/ou les secours sont prévenus immédiatement

Le téléopérateur reste en contact avec moi jusqu'à l'arrivée de l'aide

Assistance Digitale à Domicile (ADD)

Le projet assistance digitale à domicile est un projet pilote lancé par l'AVIQ et la Région Wallonne.

L'objectif est de tester des dispositifs qui peuvent aider au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, en détectant grâce à des systemes intelligents les changements dans les habitudes de vie afin de mettre en place des aides qui permettront de retarder l'institutionnalisation des personnes.

Qui peut bénéficier de ce service?

Toute personne qui réside en **Région Wallonne** et qui correspond à un des critères suivants :

- ▶ Être âgé(e) de + 65 ans et bénéficier de l'APA
- ▶ Être âgé(e) de + 65 ans et bénéficier du service d'aide aux familles (SAFA)
- ▶ Ou être en situation d'handicap reconnu par l'AVIQ ou le SPF sécurité sociale

Le dispositif est entièrement **GRATUIT** pour les bénéficiaires.

Il est pris en charge par la Région Wallonne car c'est un projet en phase de **TEST**.

Ce dispositif vient compléter la téléassistance classique

- ▶ Box parlante (fonctionne avec une carte SIM)
- ▶ Des capteurs intelligents
- ▶ Bouton SOS (pendentif)
- ▶ Application claire et sécurisée

L'INSTALLATION PAR TÉLÉ ASSISTANCE



L'INSTALLATION PAR TÉLÉ ASSISTANCE

Comment se passe l'installation?

L'installation est effectuée par un technicien Télé Assistance selon le protocole suivant :

- ▶ Installation des capteurs dans les pièces utilisées (au minimum 1 dans la cuisine, 1 dans la chambre, 1 dans une autre pièce de vie, 1 dans la salle de bain, 1 dans les toilettes et 1 par porte d'entrée/sortie de la maison) + configuration de chaque capteur à la centrale.
- ▶ Réalisation d'un autotest par capteur (en appuyant dessus).



Comment fonctionne l'analyse des changements dans les habitudes de vie ?

- 1) L'appareil apprend les données et habitudes de vie pendant 30 jours.
- 2) Les éléments suivants sont analysés:
 - la prise des repas (capteurs d'ouverture de porte sur le frigo)
 - l'hygiène: temps passé dans la salle de bain (température et humidité de la pièce sont analysées)
 - l'accès aux toilettes: nombre de passages aux toilettes
 - le sommeil: temps passé dans la chambre à coucher (et dans l'obscurité)
 - l'activité: déplacements dans les différentes pièces de l'habitation
- 3) Au bout des 30 jours, l'appareil envoie une alerte s'il y a des **changements dans les habitudes de vie** en envoyant des rapports quotidiens et hebdomadaires par rapport aux habitudes de vie sous la forme de cœurs de couleurs.

ANALYSE ET SUIVI

Analyse des alertes qui montrent un changement dans les habitudes de vie :



Lorsque des cœurs oranges et rouges sont constatés dans les rapports quotidiens, il est important de surveiller l'évolution les jours suivants.

Lorsque des cœurs oranges ou rouges sont constatés dans les rapports hebdomadaires, un rendez-vous avec une assistance sociale ou ergothérapeute doit être pris.

En effet, ces changements dans les habitudes pourraient annoncer une dégradation de l'état de la personne.

FONCTIONNALITÉS SUPPLÉMENTAIRES DE L'APPAREIL :

- ▶ La box peut diffuser des messages vocaux :
 - ▶ Annonce du jour et de l'heure
 - ▶ rappel à l'heure de la prise des médicaments ou des repas.

Ces fonctions contribuent à briser la solitude des personnes qui vivent seules

CONTACT:

Amandine Colignon

00.32.488.33 13 79

Télé Assistance:

00.32 .65.84 01 01